



## Que puis-je faire pour faire l'état des lieux et la caution

Par **kaena1304**, le **19/10/2015** à **16:53**

Bonsoir,

j'ai fait mon mois de préavis comme prévue, la fin de mon mois de préavis était le 1/10/15, le vendredi 02/10 j'avais rendez-vous avec le propriétaire pour faire l'état des lieux et pour rendre les clefs et voir pour la caution. Ne sais pas présenter ce jour .....

A ce jour le 19/10/15, je n'ai plus aucune nouvelle de mon propriétaire, je n'ai toujours pas fait l'état des lieux de sortie et de rendre les clefs et encore moins pour la caution. j'ai envoyer des sms et rien.....

Que puis-je faire ?  
quel conseil pourriez-vous me donner?

Merci d'avoir pris le temps de lire ce message et d'y répondre.

Par **janus2fr**, le **19/10/2015** à **19:32**

Bonjour,

Vous pouvez contacter un huissier afin qu'il pratique l'état des lieux et conserve les clés si le bailleur ne s'y présente pas. Mais il y aura des frais à payer...